

**VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER**  
Au plus offrant et dernier enchérisseur  
**A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX,**  
**11 rue d'Orival**  
**Le JEUDI 19 OCTOBRE 2023 à 9 H 00**

**MAISON D'HABITATION de 105.47 m<sup>2</sup>**  
**535 Chemin de la Forêt**  
**Commune de PENNEDEPIE (14600)**

Cadastrée Section C N°312 d'une contenance totale de 0ha 23a 25ca.  
La maison est en travaux mais abandonnée. Pas d'électricité, ni eau.  
On ne distingue plus les pièces. L'escalier pour accéder à l'étage a été détruit

- Appentis en bois



**CONDITIONS D'OCCUPATION** : La maison est inhabitable et inoccupée depuis de nombreuses années.

**VISITE SUR PLACE** organisée par la SELARL ACR HUISSIERS, Commissaires de Justice à CAEN, le **12 octobre 2023 de 14h00 à 15h00**

**Aux requête, poursuites et diligences de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, 15 esplanade Brillaud de Laujardière 14050 CAEN, ayant pour avocat Maître Marc REYNAUD, membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés**

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

**MISE À PRIX** : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

**SOIXANTE MILLE EUROS – 60 000 €**

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements **se rendre sur le site du cabinet d'avocats [www.calexavocats.fr](http://www.calexavocats.fr) ou s'adresser** au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des conditions de vente.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX. Un chèque de banque de 6 000 euros (représentant 10 % de la mise à prix), libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX, est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître Marc REYNAUD, avocat, le 1<sup>er</sup> septembre 2023